

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

*S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars divisé en 198.000.000 d'actions
de 1 Dinar chacune*

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège Social : 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0001985G - Matricule fiscal : 0001985G A M 000

C.N.S.S. 0000117107

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H.00, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - GAMMARTH (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats ;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;

9/ Rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;

10/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2019 ;

11/ Approbation des états financiers consolidés ;

12/ Pouvoirs à donner ;

13 / Questions diverses.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action.

Un exemplaire des statuts, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H.30, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - GAMMARTH (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Augmentation du capital, de 198.000.000 à 247.500.000 Dinars, par incorporation de réserves ;*
- *Modification de l'article 6 des statuts ;*
- *Mise en conformité des statuts avec la loi n° 2018-52 du 29/10/2018 relative au Registre National des Entreprises et avec la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat des investissements ;*
- *Modification des articles 10, 12, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 28, 32, 43 et 48 des statuts ;*
- *Pouvoirs à donner.*

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.